



**AGNICO EAGLE**

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST  
RENCONTRE DE CRÉATION

---

COMPTE RENDU

---

5 septembre 2018

*Version finale*

Compte rendu rédigé par



## INFORMATION GÉNÉRALE

- ◆ **Date** : 5 septembre 2018
- ◆ **Durée** : 18 h 30 à 20 h 30
- ◆ **Lieu** : Complexe hôtelier le Forestel, 3<sup>e</sup> Avenue, Val-d'Or, QC
- ◆ **Nombre de participants** : 16 participants, excluant les représentants de la mine Goldex et d'Agnico Eagle
- ◆ **Nombre de secteurs représentés** : 3 secteurs ou plus

**Note** : Dans le présent document, le masculin englobe les deux genres et est utilisé pour alléger le texte.

## MOT DE BIENVENUE

Monsieur Benoît Théberge, consultant pour l'entreprise Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert), souhaite la bienvenue aux participants à cette soirée de rencontre de création du Comité de suivi du Projet Akasaba Ouest (ci-après Comité). Il explique que Transfert est mandaté pour accompagner l'équipe de la mine Goldex dans la mise en place du Comité et précise qu'il s'agit, ce soir, d'une rencontre de travail avec des objectifs précis à atteindre. M. Théberge invite ensuite M. Patrice Simard, surintendant au Projet, pour le mot de bienvenue.

Monsieur Simard souhaite la bienvenue à son tour à tous les participants en spécifiant qu'il apprécie ce deuxième rendez-vous avec eux. Il souligne le fait que leur présence à cette rencontre de création démontre un intérêt envers les travaux du Comité et que c'est là une opportunité pour les gens d'apporter leur contribution. Il présente ensuite les membres de la mine Goldex et d'Agnico Eagle qui l'accompagnent ce soir : Mélanie Roy, coordonnatrice en environnement; Annie Desrosiers, coordonnatrice aux relations avec la communauté; Frédéric Langevin Mercier, directeur général; Marjolaine Drouin, surintendante en environnement et Jean-François Doyon, directeur Relations communautaires et Affaires autochtones chez Mines Agnico Eagle.

M. Théberge reprend la parole et invite les participants à se présenter à tour de rôle et à spécifier leur secteur de provenance. Il fait ensuite référence à la séance d'information du 22 août dernier dont l'objectif était de faire une mise à jour sur le Projet et qu'une nouvelle étape sera franchie ce soir. Pour ce faire, M. Théberge précise qu'il sollicitera beaucoup les participants au cours de la soirée afin d'avoir leur avis.

## OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

M. Théberge présente ensuite les objectifs de la rencontre de création du Comité:

- ✓ Faire un bref retour sur la soirée d'information du 22 août 2018 (mise à jour);
- ✓ Échanger avec les participants sur la proposition de comité de suivi, son mandat, sa composition ainsi que le plan de travail;
- ✓ Procéder à la désignation des membres et des remplaçants;

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST – RENCONTRE DE CRÉATION  
COMPTE RENDU

- ✓ Ajuster les statuts et modalités de fonctionnement du Comité en vue de la première rencontre du Comité.

## DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

M. Théberge précise ensuite le déroulement proposé pour la rencontre :

### INTRODUCTION

- ✓ Mot de bienvenue et objectifs de la rencontre
- ✓ Mise à jour du Projet Akasaba Ouest
- ✓ Mise en contexte sur le Comité de suivi

### DÉFINITION DU MANDAT

- ✓ Proposition de mandat, des engagements et du plan de travail du Comité
- ✓ Échanges et validation

### DÉFINITION DE LA COMPOSITION

- ✓ Présentation de la composition suggérée
- ✓ Désignation des membres – exercice participatif
- ✓ Retour en plénière et validation de la composition

### PROCHAINES ÉTAPES ET CONCLUSION

Après la présentation du déroulement de la soirée, M. Théberge souligne l'importance, pour atteindre les objectifs de la rencontre, de respecter certaines valeurs de fonctionnement énumérées dans la présentation.

## MISE À JOUR DU PROJET AKASABA OUEST

Monsieur Théberge invite à nouveau M. Simard à l'avant afin de faire une mise à jour du Projet Akasaba Ouest aux participants. Cette présentation couvrirait sommairement une mise à jour du projet incluant sa localisation géographique et les installations prévues, les bonifications réalisées à la suite des audiences publiques du BAPE et les prochaines étapes.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 1.	
Le programme d'inspection des propriétés dont vous avez parlé et qui aura lieu à l'automne 2018 , c'est un spécialiste qui va venir?	Mme Desrosiers précise que les citoyens vont recevoir de l'information prochainement à ce sujet et qu'une démarche leur sera proposée. Les gens pourront voir s'ils ont la volonté de participer à ce programme.

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST – RENCONTRE DE CRÉATION  
 COMPTE RENDU

Madame Desrosiers prend ensuite la parole pour parler des différents mécanismes d'échanges et d'information mis en place par l'équipe de Goldex.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 2.	
Concernant le Plan (de compensation) pour le caribou, est-ce qu'on peut savoir ce qu'il contient, s'il a été déposé au Ministère et s'il a été annoncé publiquement?	Mme Roy souligne qu'à la suite du BAPE, l'entreprise s'est engagée à développer un plan de compensation afin de recréer de l'habitat pour le caribou notamment par la fermeture de chemins et la plantation d'arbres. Ce plan a été déposé aux deux ministères. Lorsqu'il sera approuvé et final, l'entreprise le rendra public. Le plan prévoit entre autres la compensation de 4 hectares pour un hectare impacté. Au total, 876 hectares seront recréés.
Intervention 3.	
Est-ce que le Plan comporte certains éléments de suivis, c'est-à-dire pour les suivre les caribous?	Mme Roy précise que ce point relève davantage de la collecte de données, alors que le plan de l'équipe du projet vise plutôt à recréer de l'habitat. Ce sera aussi un des mandats au sein du Comité et l'entreprise pourra aussi expliquer aux membres le Plan de compensation.

Monsieur Théberge procède ensuite à une mise en contexte de la création d'un comité de suivi et des obligations légales en ce sens. Il souligne le fait que les comités de suivis en Abitibi ne sont pas un élément de nouveauté, car cela se fait de façon volontaire depuis une dizaine d'années déjà. Il explique que la différence ici, c'est que la Loi oblige maintenant les promoteurs à mettre en place une telle structure et que l'élément déclencheur c'est la demande du bail minier. M. Théberge rappelle que l'équipe de la mine Goldex possède déjà une expérience importante avec le comité de suivi qui est en place depuis plus d'un an dans le cadre des opérations de la mine.

Il enchaîne ensuite en expliquant les exigences minimales prévues par la Loi notamment par rapport à la fréquence des rencontres et la composition en précisant que, dans le cas d'Akasaba Ouest, une condition particulière a été imposée soit d'octroyer des sièges spécifiques à des utilisateurs du territoire, à un représentant de la communauté autochtone algonquine de Lac Simon, ainsi qu'à un groupe environnemental du secteur.

M. Théberge explique ensuite ce qu'est la notion d'indépendance et que la Loi prévoit qu'un comité de suivi doit être majoritairement constitué de membres indépendants de l'exploitant minier.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 4.	
Je donne un exemple : si ma fille a travaillé pour mine Goldex il y a 2 ans, est-ce que cela m'empêcherait de siéger sur le Comité?	Mme Desrosiers précise qu'une évaluation cas par cas sera faite selon les besoins et les situations.

À ce sujet, monsieur Théberge explique que l'exigence est d'avoir une majorité de membres indépendants autour de la table et que chaque candidat a la responsabilité de s'auto-évaluer à l'égard des critères d'indépendance

présentés. Une fois le Comité en place, il souligne que la meilleure façon de faire pour s’assurer de rester conforme, c’est de communiquer avec l’entreprise tout changement de situation qui pourrait modifier son statut d’indépendance.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 5.	
Nous sommes cinq du Lac Ben, comment vous allez faire pour garder juste un membre? Il manque des gens des autres lacs aussi.	M. Théberge répond que ce sujet sera abordé dans quelques instants et que, compte tenu de l’absence de certains secteurs ce soir, des relances sont à prévoir.

## PROPOSITION DE MANDAT, D’ENGAGEMENTS ET DE PLAN DE TRAVAIL POUR LE COMITÉ DE SUIVI

Après avoir expliqué et procédé à un essai de l’outil de sondage interactif Turning Point, M. Théberge cède la parole à Mme Desrosiers pour la présentation du rôle et des objectifs du Comité, ainsi que des engagements des membres et de ceux de l’équipe Goldex. M. Théberge en profite pour préciser aux participants qu’on ne s’attend pas d’eux qu’ils soient des experts du domaine, mais plutôt de faire profiter le Comité de leur expérience et de leurs connaissances.

### SONDAGE – QUESTION 2

**Selon-vous, le rôle et les objectifs du Comité de suivi (tel que présentés)...**

- A) Conviennent tout à fait (pas d’ajustement nécessaire) - 77%
- B) Conviennent mais... gagneraient à être légèrement ajustés ou précisés - 23%
- C) Ne conviennent pas (doivent être revus) - 0%

M. Théberge indique comprendre ici que la formulation actuelle du rôle et des objectifs du Comité convient pour la majorité des participants. Il demande aux gens ayant voté B s’ils ont des éléments qu’ils souhaiteraient préciser.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 6.	
(En lien avec les engagements de Goldex à l’égard du Comité) J’ai une inquiétude par rapport au remboursement (de certains frais par Goldex). Le fait de rembourser des frais pourrait porter atteinte à l’indépendance des membres, non?	M. Théberge précise qu’il s’agit en fait d’une bonne pratique pour faciliter la participation, pour s’assurer de la participation des membres et que, règle générale, c’est bien reçu.
Intervention 7.	
Je proposerais alors de reformuler « faciliter » pour le mot « encourager ».	Mme Desrosiers mentionne qu’il s’agit d’une bonne proposition et que l’équipe du projet effectuera la modification.
Intervention 8.	

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST – RENCONTRE DE CRÉATION  
 COMPTE RENDU

Si tu mets en place un système de jeton de présence, c'est autre chose. C'est une rémunération et là il peut y avoir conflit d'intérêts.	
Intervention 9.	
(En lien avec la formulation des objectifs du Comité) Des « mesures de mitigation », je ne suis pas certaine de ce que ça veut dire.	Mme Roy précise, qu'en effet, ce terme est un anglicisme, il faut plutôt utiliser « mesures d'atténuation ». L'ajustement sera apporté au libellé de l'objectif.
Intervention 10.	
Est-ce que le mandat pourrait changer en cours de route (en fonction de l'évolution des infrastructures)?	M. Théberge précise que la formulation du mandat comme des règles de fonctionnement du Comité peuvent évoluer en cours de route.  À noter que le mandat actuel est cependant déjà formulé d'une façon assez large et sensible à l'esprit de la Loi.
Intervention 11.	
J'ai une préoccupation au niveau des activités qui vont se faire de jour comme de nuit, parce qu'une mine ça fonctionne 24h sur 24h.	M. Théberge note cette préoccupation et indique que ce type d'élément fait partie du suivi régulier d'un comité de suivi.

**SONDAGE – QUESTION 3**

**Quel est votre perception face à l'engagement souhaité à l'égard des membres:**

- A) Me convient totalement, c'est conforme à mes attentes - 43%
- B) Me paraît assez engageant, mais l'expérience semble enrichissante - 43%
- C) Me paraît très engageant, je dois réfléchir à mon implication - 7%
- D) Me paraît trop engageant, ça ne correspond pas à mes attentes - 7%

M. Théberge indique que pour la vaste majorité des participants, les engagements sont convenables. Il demande plus de précision aux participants ayant voté C et D.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 12.	
Participer à trois rencontres minimum (par année), c'est peut-être beaucoup. Peut-être revoir la formulation à ce sujet et proposer de participer à 50%, soit une rencontre sur deux comme membre.	M. Théberge précise que la présence des membres est importante pour assurer une bonne continuité. Par contre, le fait d'avoir des substituts dûment identifiés pour chaque siège est une façon de maintenir une bonne participation.
Intervention 13.	
Il serait facilitant d'avoir les définitions de mots techniques ou plus complexes (lors de présentations).	Mme Desrosiers précise qu'un effort de vulgarisation sera fait.

#### SONDAGE – QUESTION 4

Selon vous, les engagements de l'équipe de Goldex sont...

- A) Nettement suffisants - 31%
- B) Suffisants - 69%
- C) Pas suffisants - 0%
- D) Nettement insuffisants - 0%

Sur la base de ces résultats, Monsieur Théberge en conclut que les engagements de l'entreprise sont jugés adéquats, ce qui est validé par les participants. Il présente ensuite le plan de travail proposé pour 2018 dont la première rencontre aurait lieu à la mi-octobre prochain et la seconde vers la fin de novembre ou au début de décembre. Il mentionne que la première rencontre, celle de démarrage, en est un statutaire servant à définir les règles de fonctionnement du Comité. La deuxième rencontre sert à identifier les sujets d'intérêt pour les membres qui seront discutés au cours de l'année 2019.

Intervention 14.	
La mi-octobre, c'est la période de la chasse. Est-ce que la rencontre pourrait être déplacée plus tard en octobre?	Mme Desrosiers répond que cela sera pris en considération. Il faut aussi préciser que les gens qui feront partie du Comité seront consultés pour déterminer une date.

M. Théberge invite les participants à prendre une courte pause.

#### COMPOSITION DU COMITÉ DE SUIVI

Au retour de la pause, M. Théberge spécifie les principes derrière la proposition de composition pour le Comité. Il invite par la suite Mme Desrosiers à présenter cette proposition aux participants.

Secteurs	Nombre de représentants
Résidents / villégiateurs <ul style="list-style-type: none"><li>• Lac Bayeul</li><li>• Lac Ben</li><li>• Lac Sabourin</li></ul>	<b>3</b> 1 1 1
Organismes municipaux (ville, MRC)	2
Communautés autochtones (Lac Simon, Kitcisakik)	2
Organismes économiques	1
Groupes environnementaux	1
Utilisateurs du territoire	1
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST – RENCONTRE DE CRÉATION  
 COMPTE RENDU

Personnes-ressources (ministères et agences, experts)	Au besoin
Animateur, rapporteur	2
AEM	2 et plus

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 15.	
Si vous n’avez personne du Lac Bayeul, vous allez faire quoi?	Mme Desrosiers mentionne que l’entreprise leur donnera la chance de déléguer un représentant en conservant ce siège vacant pour l’instant.
Intervention 16.	
Pourquoi les communautés du Lac Simon et de Kitcisakik font partie de la composition proposée pour le Comité?	Mme Desrosiers souligne qu’il s’agit des deux communautés désignées et consultées dans le cadre du projet.

**SONDAGE – QUESTION 5**

**Selon vous, la composition proposée est...**

- A) Très représentative des différents secteurs concernés - 38%
- B) Suffisamment représentative - 46%
- C) Pas assez représentative - 15%
- D) Pas du tout représentative - 0%

M. Théberge indique que la composition est dans l’ensemble jugée représentative du milieu. Il demande aux participants ayant répondu « pas assez représentative », s’ils ont des secteurs à suggérer ou des recommandations à formuler au groupe.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 17.	
On a une certaine surreprésentation de certains secteurs par rapport à d’autres.	M. Théberge explique que les comités de suivi fonctionnent sur une base de consensus (accord général entre membres) et non de vote. Cette dynamique permet d’éviter tout enjeu par rapport à la surreprésentation ou à la sous-représentation d’un secteur par rapport à un autre.  Il demande par la suite à l’intervenant s’il y a une suggestion à formuler.
Intervention 18.	

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST – RENCONTRE DE CRÉATION  
 COMPTE RENDU

Peut-être que, pour les secteurs économiques et utilisateurs, ce serait bien que ce soit deux sièges.	
Intervention 19.	
Cela a déjà été essayé dans d'autres comités, mais il n'y a pas beaucoup de ressources pour certains secteurs.	
Intervention 20.	
Si c'est par vote, c'est sûr que ce n'est pas représentatif. Mais si on travaille dans une dynamique de consensus, là c'est bien. Ça va dépendre de comment ça va être géré.	M. Théberge rappelle qu'il s'agit effectivement d'un lieu d'échanges, de consultations et de consensus.
Intervention 21.	
C'est un comité de bonne volonté. Ce sont des gens de bonne volonté qui vont s'asseoir ensemble et de bonne foi. C'est un comité qui va recommander. On va faire part de nos doléances. On ne va pas voter sur des changements.	Mme Desrosiers rappelle qu'il existe aussi d'autres canaux de communication complémentaires
Intervention 22.	
Il serait bien qu'on aille une liste des membres qui participeront à ces soirées-là.	
Intervention 23.	
Est-ce que ce serait possible que le groupe environnemental, par exemple, ait des personnes invitées au sein du Comité?	Oui
Intervention 24.	
Est-ce qu'il y a une raison pourquoi les ministères ne siègent pas d'office sur le Comité	M. Théberge précise qu'ils pourront intervenir comme personne-ressource, mais qu'ils ne sont pas partie prenante d'un comité puisque les ministères sont souvent directement interpellés dans les processus d'autorisation et de suivis des projets.

À la suite de ces interventions, M. Théberge demande au participant ayant formulé la suggestion d'accroître le nombre de sièges s'il est d'accord pour maintenir la proposition telle quelle, sur la base des précisions et commentaires apportés. Le participant confirme que oui.

**SONDAGE – QUESTION 6**

**Selon vous, le nombre de sièges proposé (en tout et pour chacun des secteurs) est...**

- A) Tout à fait convenable (pas d'ajustement nécessaire) - 92%
- B) Convenable... mais gagnerait à être légèrement ajusté - 18%
- C) Ne convient pas (doit être revu) - 0%

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST – RENCONTRE DE CRÉATION  
 COMPTE RENDU

M. Théberge indique que ce résultat reflète bien la discussion.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 25.	
J'ai une question par rapport à la nomenclature au niveau des utilisateurs des territoires. Ça englobe beaucoup de choses.	M. Théberge convient que c'est un secteur qui inclut plusieurs types d'activités et qu'il est donc préférable d'avoir un représentant capable de jouer un rôle fédérateur.

### EXERCICE PARTICIPATIF - DÉSIGNATION DES MEMBRES ET DES SUBSTITUTS

M. Théberge explique les modalités de fonctionnement pour la désignation des membres et des substituts et invite les participants à se regrouper en sous-groupe, secteur par secteur. Au terme de l'exercice, la composition du Comité de suivi Akasaba Ouest se décline ainsi :

SECTEUR	NOMBRE DE REPRÉSENTANTS	MEMBRE	SUBSTITUT	
<b>RÉSIDENTS / VILLÉGIATEURS</b>	3	Lac Ben	Véronique Ogonowski	Gaétan Provencher
		Lac Sabourin	Raphaël Paquin	<i>Nom à confirmer</i>
		Lac Bayeul	<i>Poste vacant</i>	<i>Poste vacant</i>
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>	2	Ville	Danny Burbridge	Sylvie Hébert
		MRC	Jacinthe Pothier	Mario Sylvain
<b>COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES</b>	2	Lac Simon	<i>Poste vacant</i>	<i>Poste vacant</i>
		Kitcisakik	<i>Poste vacant</i>	<i>Poste vacant</i>
<b>ÉCONOMIQUE</b>	1	Jérémi Fournier, par intérim - CCVD	Hélène Paradis, CCVD	
<b>GROUPES ENVIRONNEMENTAUX</b>	1	Bianca Bédard - CREAT	Oumarou Daouda - OBVJ	
<b>UTILISATEURS DU TERRITOIRE</b>	1	<i>Association de chasse et de pêche – Val d'Or – Membre à confirmer</i>	<i>Association de chasse et de pêche – Val d'Or – Substitut à confirmer</i>	
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>			
Personnes-ressources (ministères et agences, experts)	Au besoin			
Animateur, rapporteur	2	Benoit Théberge Doris Blackburn (TES)		
Agnico Eagle	2 et plus	Annie Desrosiers Mélanie Roy Patrice Simard (au besoin)		

### MOT DE LA FIN ET PROCHAINES ÉTAPES

## COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST – RENCONTRE DE CRÉATION COMPTE RENDU

M. Théberge remercie les gens de leur participation. Il cède la parole à M. Simard qui les remercie à son tour et souligne qu'il est toujours plaisant d'entendre de la part des citoyens qu'ils apprécient les façons de communiquer de l'entreprise. Il précise qu'il a pris bonne note des préoccupations soulevées ce soir et que celles-ci contribueront à bien orienter les prochaines étapes.

Fin de la rencontre à 21 h 45.

### POINTS DE SUIVIS, SUGGESTIONS ET DÉCISIONS DU COMITÉ

Un suivi a été demandé à propos de :

La diffusion publique du Plan de compensation de l'habitat du caribou et de la possibilité de partager le Plan avec le Comité.

Il a été suggéré de :

- ✓ Remplacer le terme « faciliter » par « encourager » dans le libellé des engagements de l'équipe Goldex ;
- ✓ Remplacer le terme « mitigation » par « mesure d'atténuation » dans le libellé des objectifs du Comité de suivi ;
- ✓ De tenir la rencontre de démarrage à la fin du mois d'octobre, après la période de chasse.
- ✓ De relancer les résidents du lac Bayeul afin qu'ils aient un représentant sur le Comité.

○ Les participants ont :

- ✓ Validé le mandat du Comité (rôle et objectifs) ;
- ✓ Validé la composition du Comité ;
- ✓ Convenu des engagements respectifs des membres et de l'entreprise ;
- ✓ Procéder à l'autodésignation des membres et des substituts ;
- ✓ Approuvé le plan de travail 2018.

## **ANNEXE I**

### **PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DE MINE GOLDEX**



PROJET  
AKASABA  
OUEST

## OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- ✓ Échanger et valider avec les participants la proposition de comité de suivi, son mandat, sa composition ainsi que le plan de travail
- ✓ Procéder à la désignation des membres et des substituts
- ✓ Finaliser les actions préalables à la rencontre de démarrage du comité de suivi prévue en octobre 2018

AGNICO EAGLE

2

## DÉROULEMENT

### INTRODUCTION

- ✓ Mot de bienvenue et objectifs de la rencontre
- ✓ Mise à jour du Projet Akasaba Ouest
- ✓ Mise en contexte sur le Comité de suivi

### DÉFINITION DU MANDAT

- ✓ Proposition de mandat, des engagements et du plan de travail du Comité
- ✓ Échanges et validation

### DÉFINITION DE LA COMPOSITION

- ✓ Présentation de la composition suggérée (secteurs)
- ✓ Désignation des membres – exercice participatif
- ✓ Retour en plénière et validation de la composition

### PROCHAINES ÉTAPES ET CONCLUSION

## VALEURS DE FONCTIONNEMENT



- ✓ Respecter le déroulement convenu
- ✓ Intervenir sur les sujets discutés
- ✓ Faire preuve d'écoute et de respect
- ✓ Fermer son cellulaire
- ✓ Ne pas hésiter à demander en tout temps de clarifier un propos ou un terme

PROJET  
AKASABA  
OUEST



**MISE À JOUR SUR LE PROJET**

AGNICO EAGLE

5

PROJET  
AKASABA  
OUEST

**SOIRÉE D'INFORMATION – 22 AOÛT 2018**

17 participants de 3 secteurs ou plus

**OBJECTIFS:**

- ✓ Mise à jour sur le Projet
- ✓ Échanger sur les attentes et les préférences en matière de communication
- ✓ Aider à préparer la rencontre de création de ce soir

**IL A ÉTÉ SUGGÉRÉ DE:**

- ✓ Publier la présentation PPT de la soirée d'information sur le site Internet;
- ✓ Avoir un représentant par lac (3 au total) sur le Comité de suivi;
- ✓ Maintenir les mécanismes et les moyens de communication actuels, dont le bulletin d'information.

AGNICO EAGLE

6

## RENCONTRE DE CRÉATION

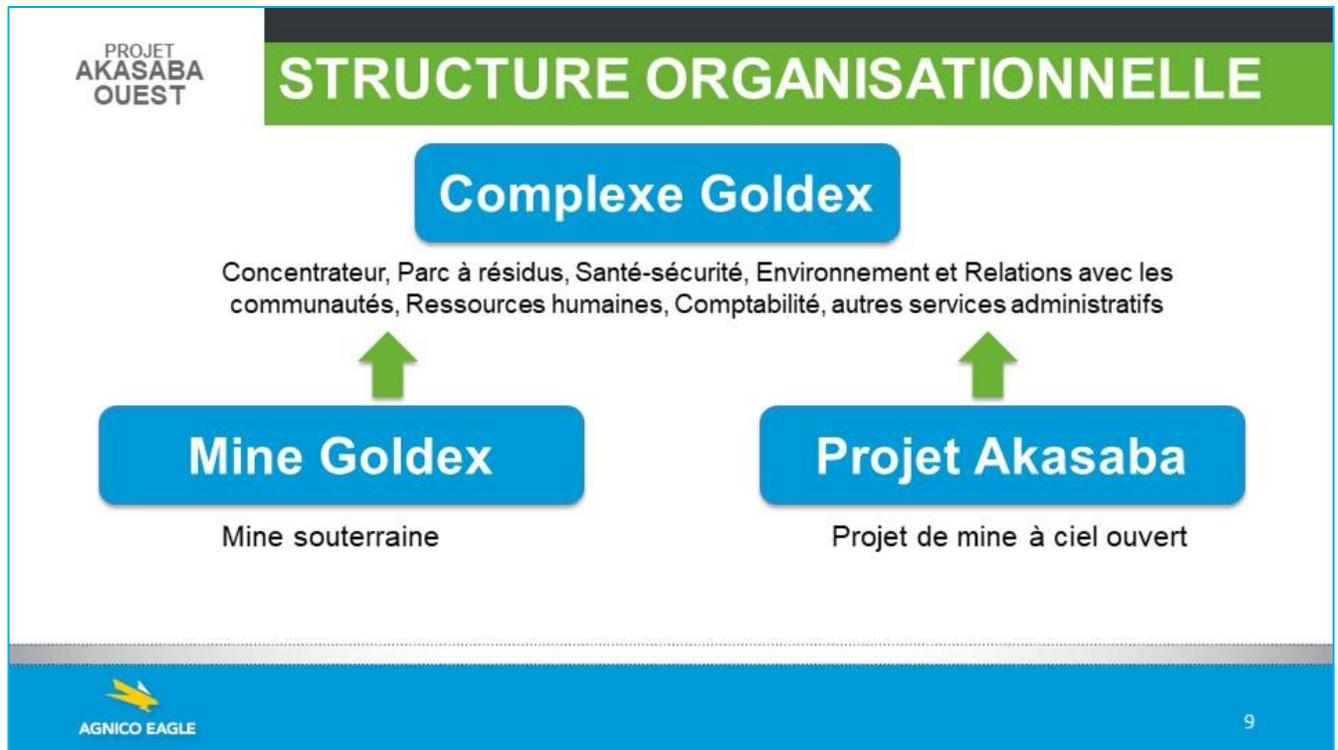
### DÉMARCHES EFFECTUÉES POUR INVITER LA POPULATION

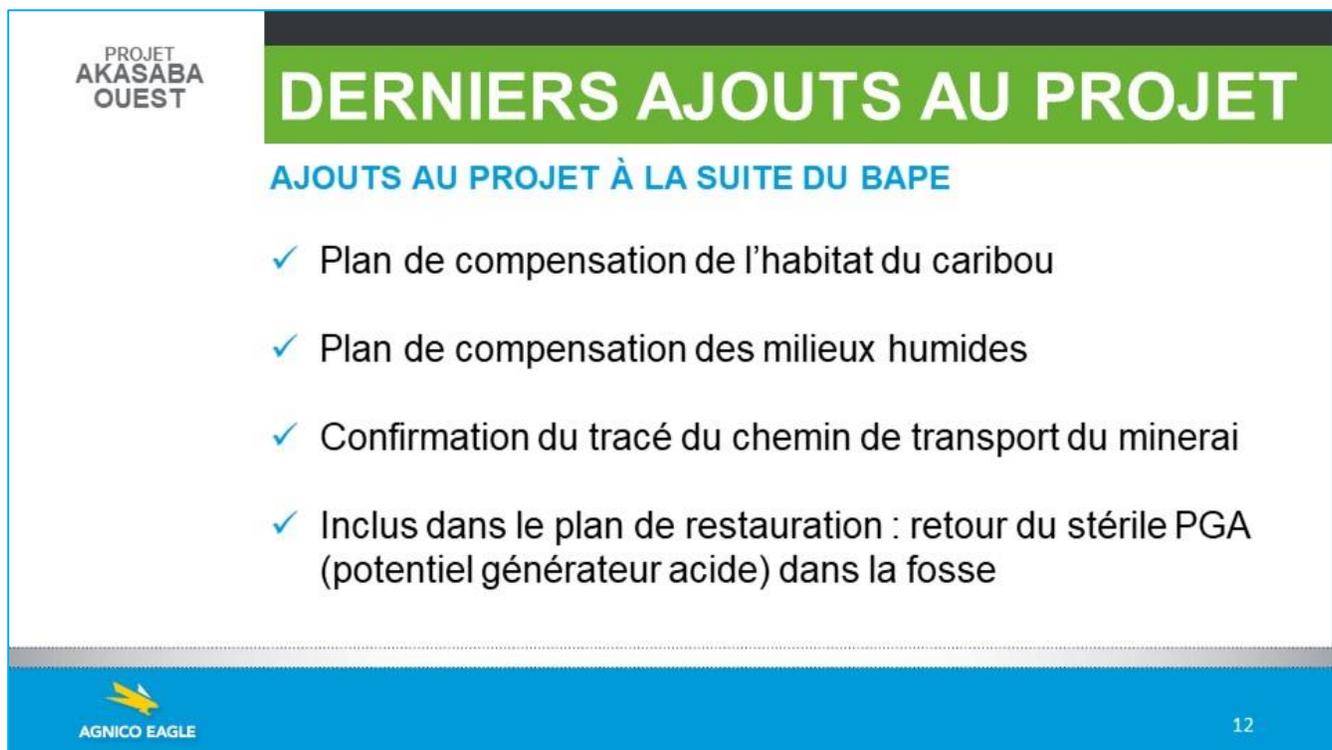
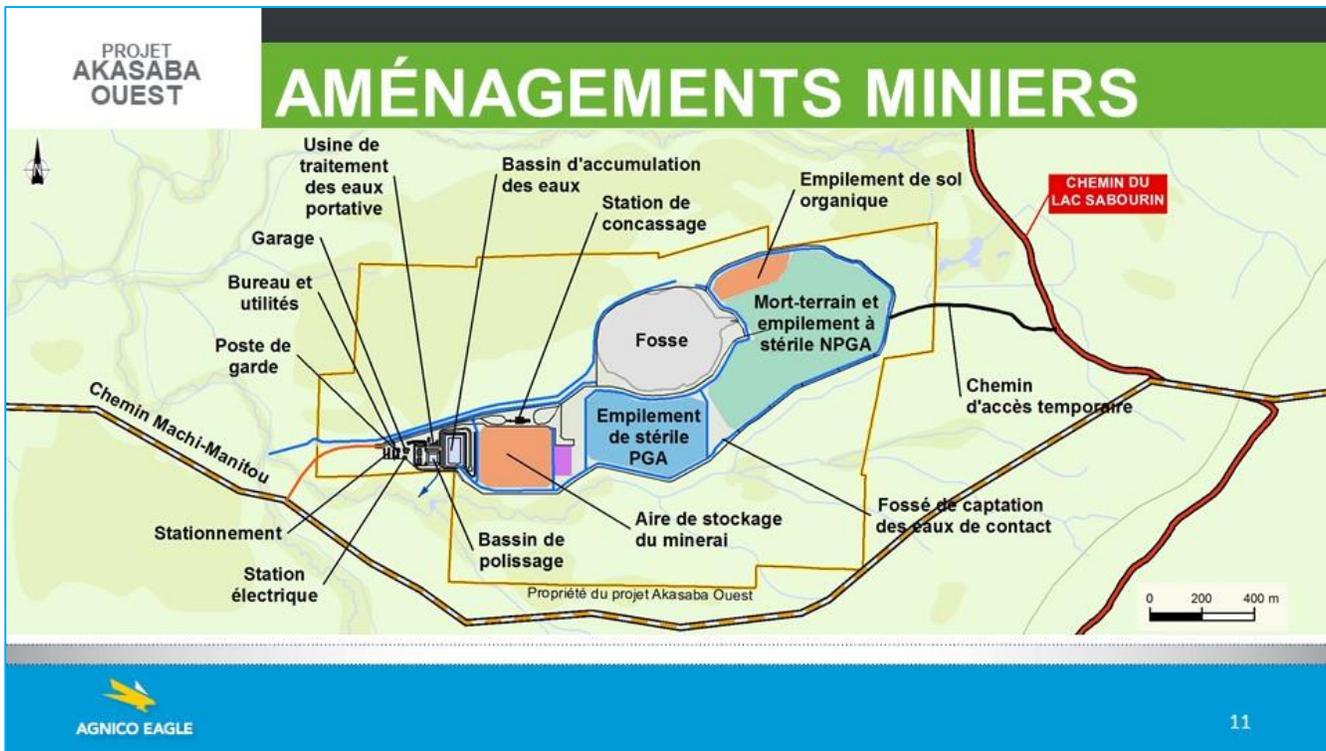


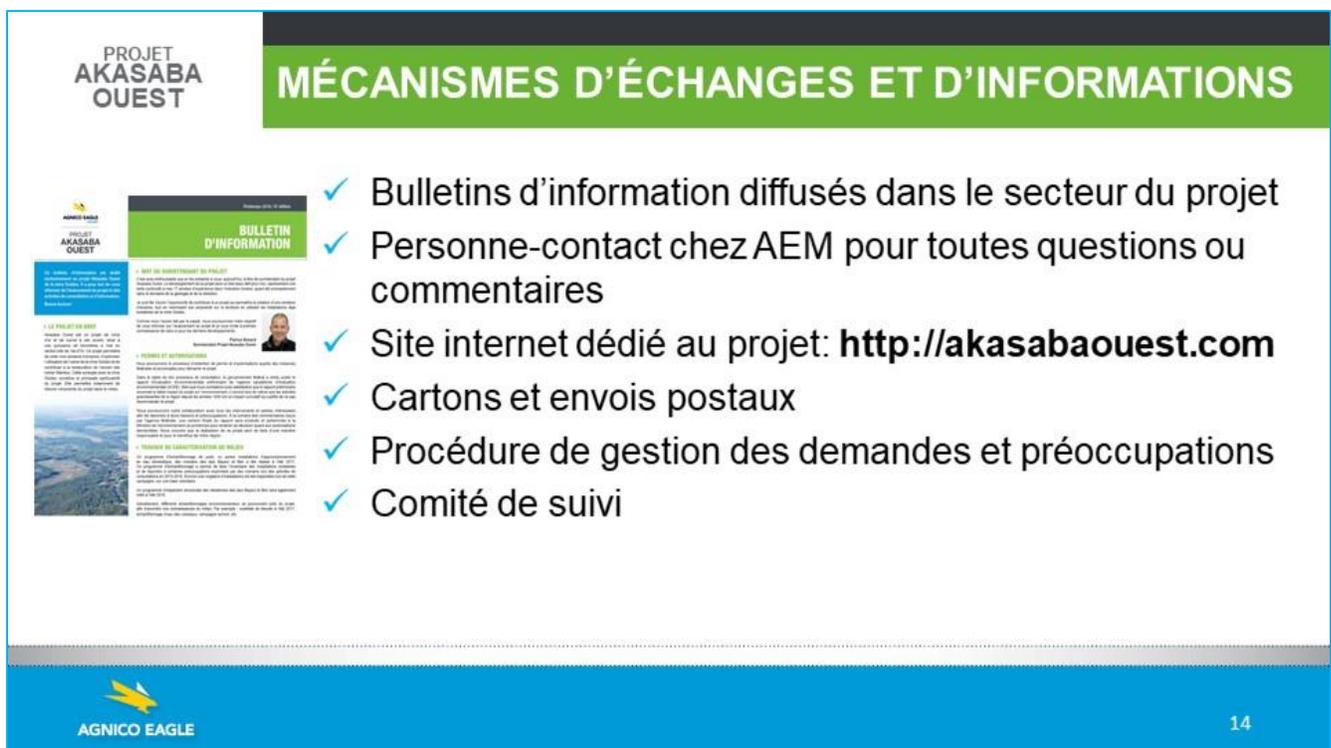
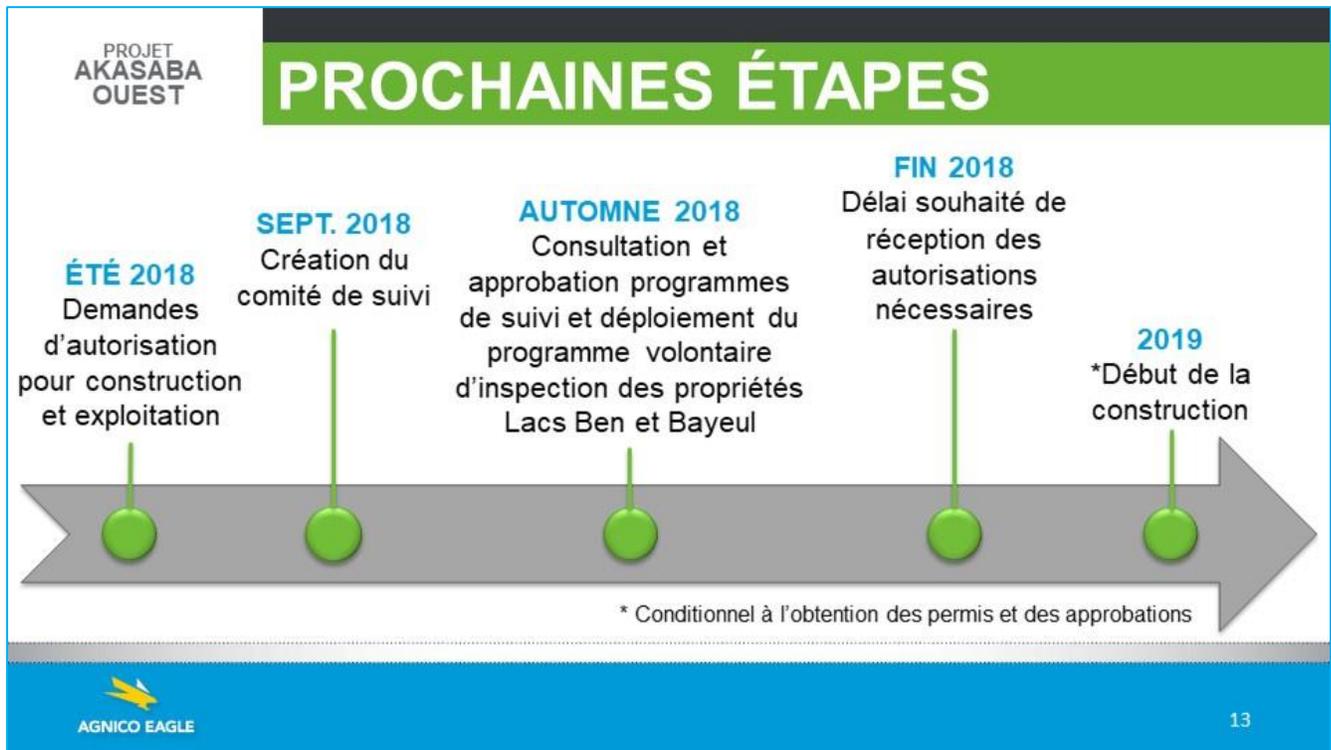
- ✓ Invitation par lettre postale aux résidents du secteur avoisinant le projet de mine Akasaba Ouest
- ✓ Publication sur le site Internet
- ✓ Invitations de plusieurs organismes potentiellement intéressés
- ✓ Invitation faite lors de la soirée d'information du 22 août 2018
- ✓ Annonce faite au conseil de quartier du 27 août 2018
- ✓ Rappels téléphoniques auprès des citoyens et organismes

## LE PROJET

- ✓ Mine à ciel ouvert d'or et de cuivre
- ✓ Fosse d'environ 470 m de long par environ 385 m de large
- ✓ 10 000 à 12 000 tonnes de matériel rocheux extrait par jour
- ✓ Durée de vie approximative de 7 ans (ce qui inclut 1 année de construction, 4 années d'opération et 2 années de restauration.)
- ✓ Constitue une branche directe du Complexe Goldex et sera opéré en synergie avec les installations existantes.









PROJET AKASABA OUEST

## MISE EN CONTEXTE

**POURQUOI UN COMITÉ DE SUIVI?**  
Favoriser l'implication de la communauté locale sur l'ensemble du projet pour lequel un bail minier ou une concession minière a été obtenu.

- ✓ Une obligation légale
- ✓ Une approche éprouvée par Goldex
- ✓ Une opportunité d'amélioration de nos pratiques

AGNICO EAGLE

16

## OBLIGATIONS LÉGALES

Depuis le 31 décembre 2015, la Loi sur les mines impose l'obligation à tout exploitant minier en vertu d'un bail minier délivré après cette date de constituer un comité de suivi (RLRQ, chapitre M-13.1, article 101.0.3).

Le comité de suivi doit être constitué par l'exploitant minier dans les 30 jours suivant la délivrance du bail minier.

## OBLIGATIONS LÉGALES

### EXIGENCES MINIMALES

Comité maintenu jusqu'aux travaux de restauration.

**FRÉQUENCE DES RENCONTRES:** Le comité de suivi doit tenir au moins une réunion par année. Toutefois, le nombre de rencontres pourrait avantageusement être augmenté, en fonction des mandats confiés au comité.

### COMPOSITION :

- ✓ un représentant du milieu municipal;
- ✓ un représentant du milieu économique;
- ✓ un citoyen;
- ✓ un représentant d'une communauté autochtone consultée par le gouvernement à l'égard du projet, le cas échéant.

*\*Les membres du comité doivent être de la région où se trouve le projet*

Décret - CONDITION 5  
CRÉATION DU COMITÉ DE SUIVI  
Lors de la création du comité de suivi exigé par l'article 101.0.3 de la Loi sur les mines (chapitre M-13.1), Mines Agnico Eagle Limitée doit octroyer certains sièges à des utilisateurs du territoire à proximité immédiate du projet, à un représentant de la communauté algonquienne de Lac-Simon et à un groupe environnemental du secteur.

## NOTION D'INDÉPENDANCE

Le comité de suivi doit être majoritairement constitué de membres indépendants de l'exploitant minier.

### En vertu du Guide du ministère :

*“Un membre est réputé non indépendant :*

- ✓ *S'il a, de manière directe ou indirecte, des relations ou des intérêts de nature financière ;*
- ✓ *S'il a, de manière directe ou indirecte, des relations ou des intérêts commerciaux ;*
- ✓ *S'il est à l'emploi du MERN ou du MDDELCC ;*
- ✓ *S'il est ou a été, au cours des deux années précédant la date de sa nomination, à l'emploi de l'exploitant minier ou de l'une de ses filiales en propriété exclusive ;*
- ✓ *S'il est lié à une personne qui occupe un tel emploi. On entend par « personne liée » une personne liée par les liens du sang, du mariage, de l'union civile, de l'union de fait ou de l'adoption. Seuls les parents au premier degré sont visés. ”*

## COMITÉ DE SUIVI –PROJET AKASABA OUEST

## MANDAT DU COMITÉ

Rôle : Servir de lieu d'échanges et de partage d'information sur le projet, ses activités, ses impacts et ses retombées, dans une perspective de développement durable.

Objectifs:

- ✓ Permettre aux parties prenantes de s'exprimer librement, de partager leurs préoccupations et de faire des suggestions sur les sujets discutés.
- ✓ Discuter des résultats des programmes de surveillance et de suivi environnementaux de la mine pour s'assurer de leur justesse ainsi que de l'efficacité des mesures de mitigation pour prévenir et/ou réduire les impacts sur le milieu.

## ENGAGEMENTS DES MEMBRES

Participer à un minimum de **trois rencontres régulières par année**

Se **familiariser avec les documents** de référence

Exercer leur mandat dans un souci de **bien représenter les intérêts de leur secteur** et dans le meilleur intérêt de la collectivité.

**Faire profiter le Comité de leurs connaissances et de leur raisonnement** concernant les efforts de l'entreprise en matière d'amélioration continue de ses pratiques.

**Valider les comptes rendus** des rencontres.

Pouvoir **s'impliquer** comme membre pour **une durée minimale de deux ans** de façon à favoriser la continuité dans les échanges et à bâtir une bonne relation de collaboration.

PROJET  
AKASABA  
OUEST

## ENGAGEMENTS DE L'ÉQUIPE GOLDEX

- Fournir les informations nécessaires** pour permettre aux membres de participer de manière significative aux discussions.
- Rendre disponibles** sur le site Internet du projet **les documents relatifs aux travaux du Comité.**
- Répondre aux préoccupations, aux commentaires et aux suggestions** exprimés par les membres du Comité
- Assumer les coûts relatifs** à la mise sur pied et au fonctionnement du Comité.
- Faciliter la participation des membres** par diverses mesures :
  - le remboursement des frais de gardiennage (le cas échéant);
  - le remboursement des frais de déplacement selon les besoins.
- Produire annuellement** et rendre disponible sur le site Internet **un rapport des activités du Comité**

AGNICO EAGLE

24

## Q2. Selon-vous, le rôle et les objectifs du Comité de suivi (tel que présenté)...

- A. Conviennent tout à fait (pas d'ajustement nécessaire)
- B. Conviennent mais... gagneraient à être légèrement ajustés ou précisés
- C. Ne conviennent pas (doivent être revus)

Option	Percentage
A.	0%
B.	0%
C.	0%
D.	0%

AGNICO EAGLE

25

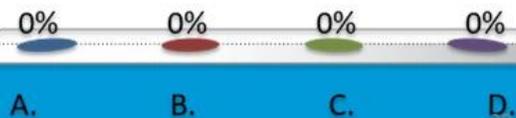
### Q3. Quel est votre perception face à l'engagement souhaité à l'égard des membres:

- A. Me convient totalement, c'est conforme à mes attentes
- B. Me parait assez engageant, mais l'expérience semble enrichissante
- C. Me parait très engageant, je dois réfléchir à mon implication
- D. Me parait trop engageant, ça ne correspond pas à mes attentes



### Q4. Selon vous, les engagements de l'équipe de Goldex sont...

- A. Nettement suffisants
- B. Suffisants
- C. Pas suffisants
- D. Nettement insuffisants



## PROPOSITION DU PLAN DE TRAVAIL 2018

Rencontres du Comité	Date de la rencontre
<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation des statuts du Comité</li> <li>Présentation plus détaillée sur le projet de mine</li> </ul>	<b>Mi-octobre 2018</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Identification des sujets d'intérêt à aborder au Comité en 2019</li> <li>Présentation plus détaillée sur les programmes de surveillance et de suivi environnementaux</li> <li>Plan de travail</li> </ul>	<b>Fin novembre – Début décembre 2018</b>



## ÉCHANGES ET VALIDATION

## PAUSE

## COMPOSITION DU COMITÉ

### OBJECTIFS DE LA COMPOSITION PROPOSÉE

- ✓ Avoir un nombre de participants permettant des échanges efficaces
- ✓ Assurer la représentativité des différentes parties prenantes concernées afin de permettre une expression diversifiée d'opinions
- ✓ Respecter et dépasser les exigences légales.

### AVOIR UN ÉQUILIBRE ENTRE:

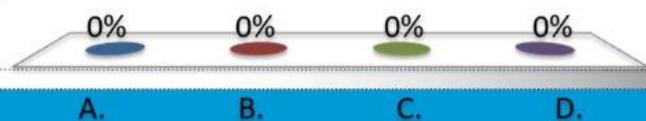
- ✓ Les voisins susceptibles d'être touchés par les activités et ;
- ✓ Les divers secteurs concernés ou possédant des connaissances pertinentes aux travaux du Comité.

COMPOSITION PROPOSÉE DU COMITÉ		
Secteurs	Nombre de représentants	Validé par les membres
<b>Résidents / villégiateurs</b>	<b>3</b>	
• Lac Bayeul	1	
• Lac Ben	1	
• Lac Sabourin	1	
<b>Organismes municipaux (ville, MRC)</b>	<b>2</b>	
<b>Communautés autochtones (Lac Simon, Kitcisakik)</b>	<b>2</b>	
<b>Organismes économiques</b>	<b>1</b>	
<b>Groupes environnementaux</b>	<b>1</b>	
<b>Utilisateurs du territoire</b>	<b>1</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	
Personnes-ressources (ministères et agences, experts)	Au besoin	
Animateur, rapporteur	2	
AEM	2 et plus	



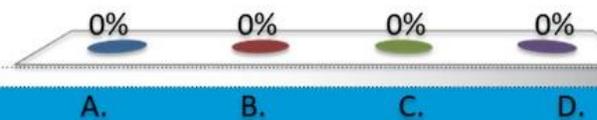
## Q5. Selon vous, la composition proposée est...

- A. Très représentative des différents secteurs concernés
- B. Suffisamment représentative...
- C. Pas assez représentative...
- D. Pas du tout représentative...



Q6. Selon vous, le nombre de sièges proposé (en tout et pour chacun des secteurs) est...

- A. Tout à fait convenable (pas d'ajustement nécessaire)
- B. Convenable... mais gagnerait à être légèrement ajusté
- C. Ne convient pas (doit être revu)



## EXERCICE PARTICIPATIF DÉSIGNATION DES MEMBRES

## DÉSIGNATION DES MEMBRES ET DES SUBSTITUTS

- ✓ Travail en sous-groupe, secteur par secteur.
- ✓ Rejoindre les autres représentant(e)s de votre secteur à la table désignée.
- ✓ Vous auto-évaluer à l'égard de :
  1. Votre intérêt/motivation par rapport au rôle du Comité
  2. De l'engagement demandé
  3. De votre indépendance

## DÉSIGNATION DES MEMBRES ET DES SUBSTITUTS

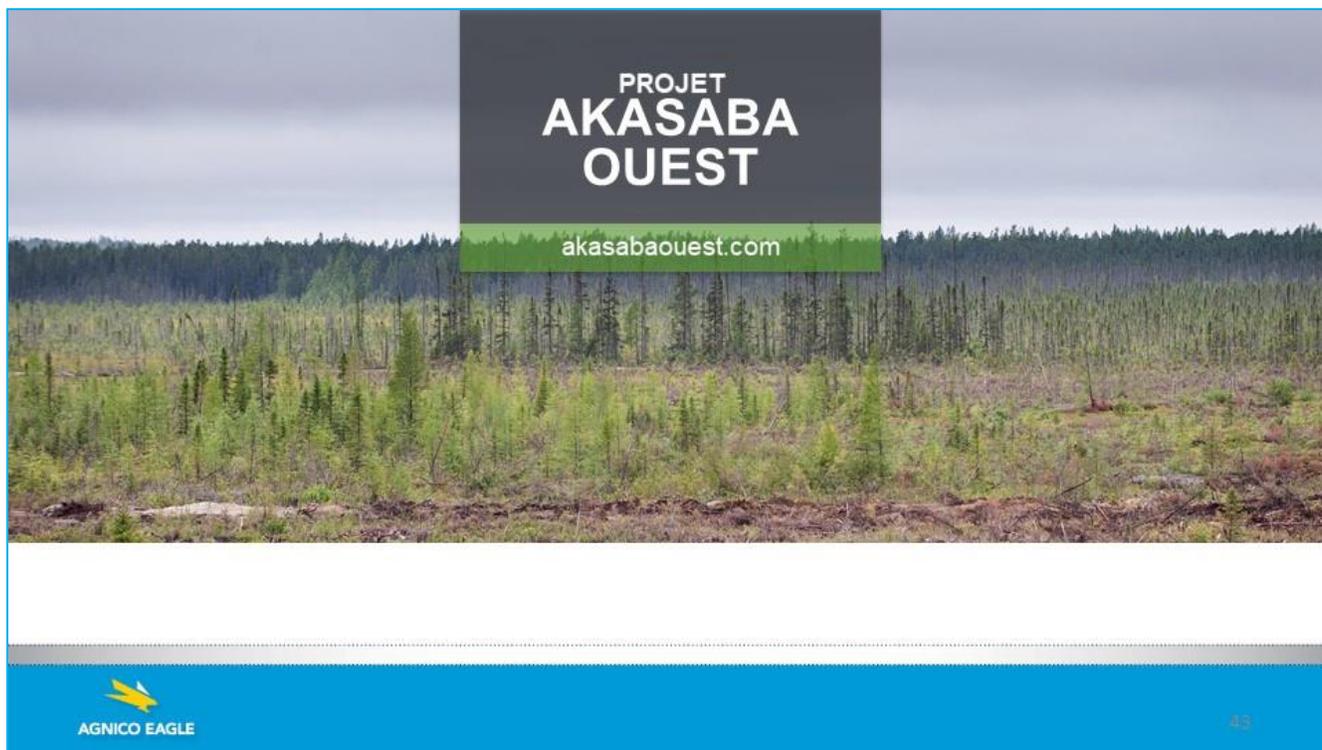
- ✓ Lorsque plusieurs représentants d'une catégorie sont intéressés à participer, ils doivent définir entre eux les membres qui siégeront au Comité.
- ✓ Les membres peuvent désigner une personne – du même milieu ou réseau – qui peut les remplacer aux rencontres (substitut).
- ✓ Les membres comme les substituts font partie de la liste de distribution et reçoivent les informations relatives aux travaux du Comité.

 <b>RETOUR EN PLÉNIÈRE</b>	
Secteurs	Représentant(e)s confirmé(e)s
<b>Résidents / villégiateurs</b>	<b>3</b>
• Lac Bayeul	1
• Lac Ben	1
• Lac Sabourin	1
<b>Organismes municipaux (ville, MRC)</b>	<b>2</b>
<b>Communautés autochtones (Lac Simon, Kitcisakik)</b>	<b>2</b>
<b>Économique</b>	<b>1</b>
<b>Groupes environnementaux</b>	<b>1</b>
<b>Utilisateurs du territoire</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>
Personnes-ressources (ministères et agences, experts)	Au besoin
Animateur, rapporteur	2
AEM	2 et plus


40

 <b>COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST</b>	
<p><b>PROCHAINE RENCONTRE                  SUIVI DES TRAVAUX DU COMITÉ                  MOT DE LA FIN</b></p>	


42

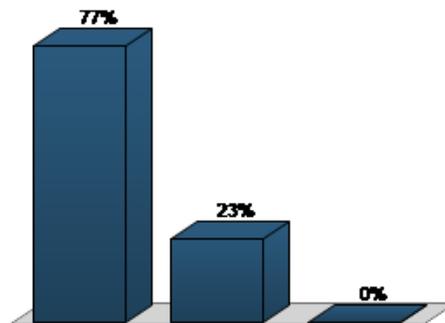


## **ANNEXE II**

### **LES RÉPONSES AUX QUESTIONS**

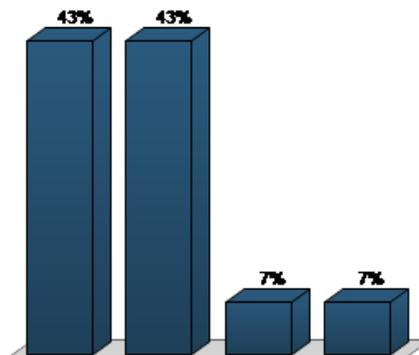
**2. Q2. Selon-vous, le rôle et les objectifs du Comité de suivi (tel que présenté)... (Choix multiple)**

	Réponses	
	Pourcentage	Compte
Conviennent tout à fait (pas d'ajustement nécessaire)	76,92%	10
Conviennent mais... gagneraient à être légèrement ajustés ou précisés	23,08%	3
Ne conviennent pas (doivent être revus)	0%	0
<b>Totaux</b>	<b>100%</b>	<b>13</b>



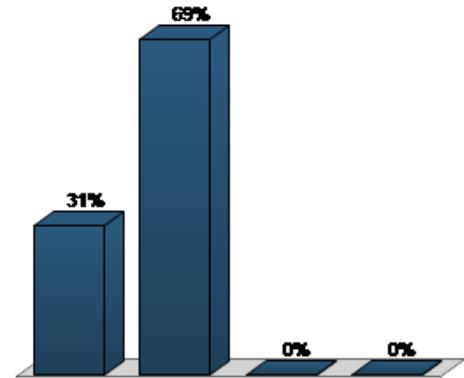
**3. Q3. Quel est votre perception face à l'engagement souhaité à l'égard des membres: (Choix multiple)**

	Réponses	
	Pourcentage	Compte
Me convient totalement, c'est conforme à mes attentes	42,86%	6
Me paraît assez engageant, mais l'expérience semble enrichissante	42,86%	6
Me paraît très engageant, je dois réfléchir à mon implication	7,14%	1
Me paraît trop engageant, ça ne correspond pas à mes attentes	7,14%	1
<b>Totaux</b>	<b>100%</b>	<b>14</b>



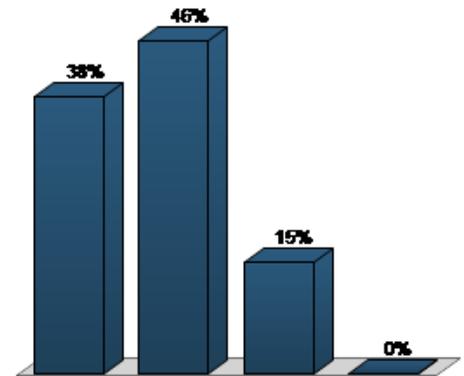
**4. Q4. Selon vous, les engagements de l'équipe de Goldex sont... (Choix multiple)**

	Réponses	
	Pourcentage	Compte
Nettement suffisants	30,77%	4
Suffisants	69,23%	9
Pas suffisants	0%	0
Nettement insuffisants	0%	0
<b>Totaux</b>	<b>100%</b>	<b>13</b>



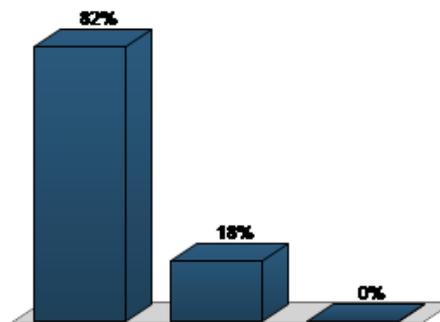
**5. Q5. Selon vous, la composition proposée est... (Choix multiple)**

	Réponses	
	Pourcentage	Compte
Très représentative des différents secteurs concernés	38,46%	5
Suffisamment représentative...	46,15%	6
Pas assez représentative...	15,38%	2
Pas du tout représentative...	0%	0
<b>Totaux</b>	<b>100%</b>	<b>13</b>



**6. Q6. Selon vous, le nombre de sièges proposé (en tout et pour chacun des secteurs) est... (Choix multiple)**

	Réponses	
	Pourcentage	Compte
Tout à fait convenable (pas d'ajustement nécessaire)	81,82%	9
Convenable... mais gagnerait à être légèrement ajusté	18,18%	2
Ne convient pas (doit être revu)	0%	0
<b>Totaux</b>	<b>100%</b>	<b>11</b>



COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST – RENCONTRE DE CRÉATION  
COMPTE RENDU